

5278
—
129

Legs Mathilde De Rougé

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS
—
ADMINISTRATION
B.A.

Bruxelles, le 7 SEP 1927 192

e Section

N^o 3541

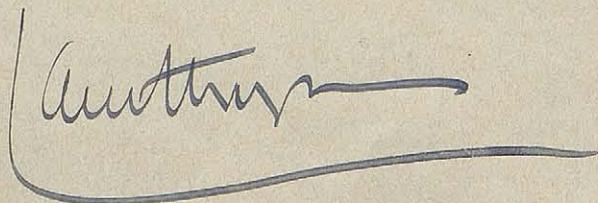
ANNEXES :

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 22 juillet 1927 et sous renvoi des pièces qui étaient jointes, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'Etat renonce au legs qui lui avait été fait par Melle. Mathilde De Rongé d'un portrait dessiné par Eugène Devaux.

MM. les notaires Scheyven et Dubost ont été avertis de cette décision.

Le Ministre,



A Monsieur le Conservateur en chef
du Musée royal des Beaux-Arts.

Bruxelles, le 22 juillet 1927.

de. ane

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le dossier ci-joint concernant un "Portrait de M. De Rongé", dessiné par Eugène Devaux et légué à l'Etat Belge, pour le Musée Royal de Peinture et de Sculpture, par Mademoiselle Mathilde de Rongé, en son vivant rentière, demeurant à Bruxelles, rue du Marteau, 15, y décédée le 15 février 1927. L'un des héritiers revendique ce portrait comme étant sa propriété. Monsieur le Notaire Dubost qui nous a informé de ce legs demande à connaître la décision que l'Etat prendra à ce sujet.

Nous avons examiné le dit portrait qui se trouve rue du Marteau, n° 15. Il mesure environ 1m,25 X 0m,80 et il est signé d'Eugène Devaux et daté 1876.

Deux oeuvres d'Eugène Devaux font partie de nos collections : une miniature "Le Portrait du Peintre", qui est toujours conservée au Musée, et un pastel "Portrait de femme" (Mlle Colyns) qui a été confié en dépôt, en 1924, au Ministère des Colonies. Nous estimons que le "Portrait de M. De Rongé" n'est point de valeur supérieure à ce pastel qui a été éloigné de nos galeries, et qu'il n'y a donc pas un intérêt à l'accepter pour notre Musée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

Recueil de plans Tournevi 1822
Urbain 1914

Carte de plan. Min. robe 5' x 3 1/2'
acquis 1912

Carte de plan. (Velle Colonne) 66 x 48

postel. (1897) acquis État
1897

dép. Min. de Colonies (1914)

grands plans. du plan de la ville française
de Rouen, dessinée par Eug. Deruy
et offerte par le Cercle Artistique à
Litt. & Mus. (cop. n° 2)

11
by
count

and in December C. W. H.

Date 1876

as per pl. no.
the right

less 2000

and ;

10-7-27.

Docteur LA HAYE

Rue de Trèves, 31
BRUXELLES

MARDI, JEUDI, SAMEDI
de 1 h. ½ à 3 h.

Téléphone 306-41



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire sa-
voir que Madame Lewis de Borgé
souffrante m'a transmis votre lettre
du 9 courant et m'a prié de la
remplacer en ma qualité d'exécuteur
testamentaire de sa sœur.

Je me permets de vous proposer
pour l'examen du tableau mercredi
prochain à deux heures. Si ce moment
vous convient, il est superflu de me
répondre et je me trouverai rue du
maréchal 15.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'ex-
pression de ma considération très
distinguée.

J. Lottin

Le Monsieur le Conservateur en
chef du Musée Royal des Beaux
arts de Belgique.

Bruxelles, le 9 juillet 1927.

Madame,

Comme suite à ^{votre} la lettre que j'ai eu l'honneur
~~de vous adresser le~~ ^{de,} 20 juin dernier, j'ai l'honneur de
vous faire savoir que Monsieur le Notaire Dubost, m'én
en signalant le legs de Mademoiselle Rongé, m'écrivait :
" Au cas où vous désireriez voir le tableau en question,
je vous demanderai de vous mettre en rapport avec Madame
Veuve Leurs-Rongé, rue du Marteau, 19, à Bruxelles,
soeur de la défunte . "

Me serait-il permis de me présenter un de ces
jours chez vous ? Je vous saurais gré de me dire le jour
et l'heure qui vous conviendraient le mieux.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'
agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très dis-
tingués.

Le Conservateur en chef,

à Madame Veuve Leurs- de Rongé
rue du Marteau, 19,
Bruxelles.

Bruxelles, le 6 juillet 1927.

P. DUBOST
Notaire.

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai donné communication de la lettre que vous m'avez adressée le 20 juin dernier, à mon confrère M^e Scheyven, qui est le notaire de Monsieur Robert De Rongé.

Vous trouverez sous ce pli copie de la lettre que j'ai reçue de M^e Scheyven.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien me dire si vous estimez utile que je vous adresse un extrait de l'inventaire, suivant la suggestion de mon confrère.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

(s) Dubest

à Monsieur le Conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts

VICTOR SCHEYVEN

Bruxelles, le 30 juin 1927.

Notaire

rue du Moniteur, 8.

Mon cher Confrère,

Je vous remercie de la communication que vous avez bien voulu me faire de la lettre en date du 20 courant que vous a adressée Monsieur le Conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique et que je vous retourne sous ce pli.

Je ne crois pas que je puisse amener mon client, Monsieur Robert De Rongé, à entrer dans la voie indiquée.

Monsieur Robert De Rongé revendique en effet la propriété de ce tableau, portrait de son grand-père. Il soutient, et Mme Leurs-De Rongé a confirmé ses dires lors de l'inventaire authentique, que ce tableau avait été attribué à son père, Monsieur Georges De Rongé, dont il était seul héritier et que seule la possession en avait été laissée à Mademoiselle Mathilde De Rongé, testatrice.

Le plus simple ne serait-il pas que vous adressiez à Monsieur le Conservateur en chef un extrait de l'inventaire contenant la revendication de Monsieur Robert De Rongé, affirmée comme étant justifiée par Mme Leurs-De Rongé. Mademoiselle De Rongé s'est d'ailleurs trompée au sujet d'un autre objet qu'elle a aussi légué quoique ne lui appartenant pas.

En attendant que la question soit solutionnée, je suis d'avis, et c'est ce que demande Monsieur Robert De Rongé, qu'il serait normal que le tableau reste confié à Monsieur le Docteur Lahaye, exécuteur testamentaire.

Je comprends fort bien l'idée de Monsieur le Conservateur en chef : si le tableau n'est pas accepté, la question ne se posera plus pour le Musée.

Mais Monsieur Robert de Rongé ne voudra pas que la situation actuelle soit modifiée au point de vue de la détention du tableau, dont il se prétend propriétaire.

Bien à vous,

(s) Victor Scheyven

à Monsieur le Notaire Dubost

Bruxelles.

Bruxelles, le 20 juin 1927.

de Belgique.

Madame,

Monsieur le Notaire Dubost me fait savoir que votre soeur regrettée, Mademoiselle Mathilde De Rongé, en son vivant rentière, demeurant à Bruxelles, rue du Marteau, 15, y décédée le 15 février 1927, a légué à notre Musée le portrait de son père, dessiné par Eugène Devaux. Monsieur le Notaire Dubost me dit aussi que l'un de ses héritiers, M. Robert De Rongé, à Knocke, revendique ce portrait comme étant sa propriété.

Quoiqu'il en soit, toute oeuvre d'art, pour être accueillie dans nos galeries, doit être acceptée préalablement par la Commission du Musée; la décision doit être ensuite approuvée par Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts.

Je viens donc vous prier de vouloir bien nous autoriser à faire prendre le portrait dont il s'agit, afin que nous puissions le soumettre à la Commission lors de sa prochaine séance. La date de cette réunion n'est pas encore fixée; je vous avertirais quelques jours à l'avance.

En attendant le plaisir de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Madame Veuve Leurs- De Rongé

rue du Marteau, 19,

Bruxelles.

de Belgique.

Monsieur le Notaire,

Je vous remercie de votre communication en date du 14 juin, dont il résulte que Mademoiselle Mathilde De Rongé, en son vivant rentière, demeurant à Bruxelles, rue du Marteau n° 15, décédée le 15 février 1927, a légué à notre Musée un portrait de son père, dessiné par Eugène Devaux. Votre lettre ajoute que l'un des héritiers de la défunte, M. Robert De Rongé, de Knocke, revendique le dit portrait comme étant sa propriété.

Quoi qu'il en soit, comme l'entrée d'une oeuvre d'art dans nos galeries est subordonnée à son acceptation par la Commission du Musée et ensuite à l'approbation de Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts, je demande à Madame Vve Leurs-De Rongé, soeur de la défunte, si nous pouvons faire prendre chez elle le portrait dont il s'agit, afin que nous puissions le soumettre à la Commission du Musée lors de sa prochaine séance. Notre Collège jugera si ce portrait offre de l'intérêt pour nos collections. Dans l'affirmative, la question de la propriété devrait être réglée.

Veuillez agréer, Monsieur le Notaire, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur P. Dubost

Notaire

rue Montoyer, 2,

Bruxelles.

P. DUBOST

Bruxelles, le 14 juin 1927.
rue Montoyer, 2.

Notaire.

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'aux termes d'un codicile olographe à son testament, déposé au rang de ses minutes, Mademoiselle Mathilde De Rongé, en son vivant, rentière, demeurant à Bruxelles, rue du Marteau, 15, y décédée le 15 février 1927, a disposé comme suit :

" Le legs n° 2 constitué par le grand portrait de mon père, dessiné par Eugène Devaux et offert par le Cercle Artistique et Littéraire de Bruxelles, est légué, non pas à la Ville de Bruxelles mais à l'Etat Belge pour le Musée Royal de Peinture et de Sculpture ".

Or, l'un des héritiers de la défunte, Monsieur Robert De Rongé, propriétaire demeurant à Knocke, revendique le dit tableau comme étant sa propriété et affirme que s'il se trouvait chez la défunte, c'est parce qu'il l'avait prêté à celle-ci jusqu'au jour de son décès. Cette affirmation est corroborée par la déclaration d'une autre héritière, qui atteste qu'il en est bien ainsi.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien me faire connaître la décision que prendra l'Etat à ce sujet.

Au cas où vous désireriez voir le tableau en question, je vous demanderai de vous mettre en rapport avec Madame Veuve Leurs-De Rongé (rue du Marteau, 19, à Bruxelles, soeur de la défunte.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, l'expression de mes sentiments très distingués.

(s) Dubost.

à Monsieur Van Puyvelde

Conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts

Bruxelles.